

Association des lacs de Kazabazua

Lakes Association of Kazabazua



We'll see you soon! Nous vous verrons bientôt !

Photo by Jane Ritchie

LAK Leisure News

Bulletin de nouvelles de l'ALK

Spring 2020

Printemps 2020

Table of Contents / Sommaire

	Page
President's Message / Message du Président	3
Membership renewals for 2020 / Renouvellement de votre adhésion pour 2020	5
Lake Health Report / Santé de nos lacs	8
Pannes d'électricité - Stratégies de l'ALK pour régler ce problème	11
Power outages	12
Cottage Rentals /Location de chalets	15
Beaver Trapping / Contrôle des castors	18
The Sale or Purchase of Cottage Real Estate / La vente ou l'achat d'immobiliers	19
Kaz Lakes Newsletter from 1962 / Bulletin de Nouvelles de l'ALK 1962	20
2019-2020 Executive Council / <i>Conseil exécutif 2019-2020</i>	22
2020 Member Information Sheet / <i>Formulaire d'adhésion 2020</i>	23

The Association thanks all the contributors to this publication. The opinions expressed are solely those of the authors and not necessarily those of the Association. If you wish to contribute to the LAK Leisure News/Bulletin de nouvelles de l'ALK, please contact Kim Chadsey at newsletter@kazlakes.com or 613.818.4664.

L'Association remercie ceux qui ont contribué au présent bulletin de nouvelles. Les opinions qui y sont exprimées sont exclusivement celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association. Si vous désirez contribuer au bulletin de nouvelles, veuillez contacter Kim Chadsey au newsletter@kazlakes.com ou 613.818.4664.



President's Message

When I became President of the Lakes Association of Kazabazua (LAK) in 2019, I committed to carry on the good work initiated by my predecessors and to look ahead with a view to preparing us for challenges that the future could serve us. **A pandemic was definitely not on the radar!** Over the last two and one half months, scientists, politicians and citizens alike are all learning " on the fly " what this virus demands, habits unfamiliar to our daily life, and justifiable restrictions of all sorts.

Health and security have become everyone's focus, all over the world. LAK must follow suit by conforming to the advice and directives issued by Quebec's Public Health authorities which prohibit all public gatherings until August 31, 2020. **Accordingly, the July Annual General Meeting (AGM) is cancelled, at least in its habitual form and timing. Since the pandemic evolves so rapidly, we will keep abreast of any changes that may have the effect of reversing this decision. We will advise you in a timely way should this be the case.**

The Executive Council is currently looking into possible alternatives, whether holding a virtual gathering or displacing the AGM to the month of September, assuming that the restrictions are lifted after August 31. Peter Fisher and Shannon Martin have already carried out a review of how we can conduct necessary business, including holding an electronic vote on essential items. With the help of a small working group, they will prepare recommendations that we will share with you later in June. On behalf of LAK, I wish to thank them.

I also wish to thank all members of the Executive who have participated in a few virtual Zoom sessions to help complete the contents of this newsletter. For several of us, the learning curve was steep! I am proud of the results, many of the items are assuredly timely and likely of interest to all members, Covid-19 notwithstanding.

Finally, many of us are feeling the angst of not being able to travel to our cottage because of existing travel restrictions. On your behalf, I have sent a letter to our politicians advocating the removal of these restrictions. We will inform you of the Government / Public health response as soon as we can.

Enjoy the reading and please remain healthy!

André Carrière
President, LAK



Message du Président

Chères / chers membres,

Quand j'ai accepté en 2019 de prendre la relève de la présidence de l'Association des Lacs de Kazabazua (l'ALK), je me suis engagé à continuer le bon travail entrepris par mes prédécesseurs tout en jetant un regard vers l'avenir afin de bien nous préparer aux défis qu'il pouvait nous tendre. **Une**

pandémie ne figurait pas parmi ces défis! Et voilà que le virus Covid-19 bouscule les plans. Nous apprenons tous en continu, scientifiques, politiciens et citoyens, et ce depuis deux mois et demie, ce que la pandémie nous oblige à respecter, toutes sortes de restrictions et de mesures sanitaires justifiables.

La santé et sécurité est devenu le mot d'ordre à l'échelle mondiale. L'ALK doit emboîter le pas, en se conformant à la directive de la Santé Publique du Québec qui interdit tout rassemblement public jusqu'au 31 août prochain. **L'Assemblée Annuelle Générale (AGA) est donc annulée, du moins dans sa forme habituelle, c.à.d. en personne et au début juillet. Puisque l'évolution de la pandémie peut changer rapidement, nous resterons aux aguets de tout changement qui pourrait avoir l'effet de renverser cette annulation et vous en aviserons en temps opportun.**

Le Conseil exécutif se penche actuellement sur la possibilité de soit tenir une assemblée virtuelle, soit reporter la version en personne au mois de septembre, si les restrictions étaient levées après le 31 août. Peter Fisher et Shannon Martin ont déjà préparé une analyse de faisabilité de l'option virtuelle en fonction de nos responsabilités légales. Avec l'aide supplémentaire d'un petit groupe de travail, ils nous préparerons des recommandations que nous pourrons vous présenter plus tard en juin. Je tiens à les en remercier au nom de l'ALK.

Je tiens également à remercier tous les membres du Conseil Exécutif qui se sont prêtés à des rencontres virtuelles Zoom pour assurer la production de notre bulletin. Malgré l'inexpérience avec cette forme de rencontre virtuelle, tous ont mis l'épaule à la roue pour tenir l'ensemble des membres informés , dans ce bulletin, des questions qui leurs sont d'intérêt. La courbe d'apprentissage était prononcée pour plusieurs! Je suis fier du résultat, tout comme vous le serez, j'ose croire.

Enfin, nous sommes nombreux à ressentir la frustration de ne pas pouvoir aller au chalet en raison des restrictions sur les voyages non-essentiels. En votre nom, j'ai transmis une lettre aux instances politiques leurs demandant de lever ces restrictions. Nous vous tiendrons informés de la réponse sitôt reçue.

Bonne lecture et mes souhaits de santé d'ici la possibilité de pouvoir vous le souhaiter en personne!

André Carrière
Président de l'ALK



Membership renewals for 2020

Last year, a little over 65% of our members renewed their membership at the Annual General Meeting (AGM). Our AGM cannot be held in-person in 2020 because of provincial government restrictions on public gatherings in effect until August 31 to counter the effects of the Coronavirus pandemic. LAK is providing you with the means to adhere/renew by completing the LAK membership form contained in this Newsletter (see the last page).

The annual \$40 fee remains in effect for 2020. Members of LAK clearly benefit from the significant work performed by numerous dedicated Executive Council volunteers under the leadership of its dedicated Board of Directors. Your membership protects your investment in your lake. The scientific assessment of the health of our lakes over the last few years and the active follow-up measures to protect/strengthen it for future generations are only a few reasons that make the case to adhere/renew your membership. Add to the list yearly water quality testing, the monitoring and prevention of invasive species, beaver controls, liaison with the Municipality on a whole host of issues pertinent to your property such as large item garbage pick up, regular waste collection, fire department service, research and dissemination of important information such as shoreline restoration/maintenance options, cottage rental regulations etc. In sum, LAK helps protect and enhance your investment in your property for a reasonable fee.

More recently, the LAK worked closely with Hydro Quebec officials at various levels to institute rapid measures to improve the reliability of our hydro services. This will pay dividends to all of us in the future and represents the kind of engagement LAK performs for its members.

As many of us were unable to travel to our cottages throughout March and April, several of our members generously volunteered to occasionally patrol our roads to minimize unwanted infractions and to log any suspicious activities. The Association also liaised with the

Municipality to register our concerns for the security of our properties and to request increased police surveillance.

Clearly, the \$40 membership fee provides substantial value! We have identified more areas requiring the weight that our collective voice brings, for example the need to improve high speed internet access. If you have the ability and wish to become a member or to renew your membership, please complete the attached membership form. LAK needs you to become a member or to renew your membership. Please complete the attached membership form.

If you have received this newsletter by mail, please consider filling out the membership form and giving us your e-mail address. This will save the Association the cost of printing and postage and will allow us to use those funds to better support all of the members of the Lakes Association.



Renouvellement de votre adhésion pour 2020

L'an passé, au-delà de 65% des membres ont renouvelé leur adhésion à l'ALK lors de la Réunion générale annuelle (RGA). Toutefois, le RGA ne pourra vraisemblablement pas se tenir en personne en 2020 en raison des restrictions provinciales sur les rassemblements intérieurs/extérieurs jusqu'au 31 août prochain mises en place pour contrer les effets de la pandémie du coronavirus. Nous vous offrons donc la possibilité de vous adhérer en complétant le formulaire d'adhésion inclus dans ce bulletin.

Le frais d'adhésion est maintenu à 40\$ pour 2020. L'Association croit que les membres tireront profit du travail effectué par les nombreux volontaires siégeant sur le Conseil

Exécutif opérant sous la gouvernance de son Conseil de Direction expérimenté. Votre adhésion aide à protéger vos investissements dans votre propriété. L'évaluation scientifique de la santé de nos lacs effectuée au cours des dernières années et les mesures de suivis envisagées visant à maintenir ou même améliorer cette santé pour les générations futures ne sont que quelques raisons à l'appui de votre décision de devenir membre ou de renouveler votre adhésion . Ajoutez à la liste les tests annuels de qualité de nos eaux; les activités de repère des espèces envahissantes et l'identification des mesures correctives correspondantes; de la piège des castors; la liaison avec les instances municipales sur une gamme de sujets d'intérêt tels la collecte des gros encombrants et des ordures hebdomadaires, les services d'incendie; la recherche et le partage d'informations importantes , telles les options de restauration / de maintien des rives; le partage des règles concernant la location des propriétés etc. En somme, pour un frais raisonnable, l'ALK protège et améliore votre investissement dans votre propriété riveraine.

Plus récemment, l'ALK a travaillé étroitement avec les autorités responsables à différents paliers d'Hydro Québec pour donner suite rapidement aux mesures susceptibles d'améliorer la fiabilité de leurs services. Nous en tirerons profit à l'avenir et cette mesure sert de gage du travail effectué pour l'intérêt des membres.

Aussi, puisque plusieurs n'ont pu aller à leur chalet pendant la période de restrictions, des membres sur place se sont gracieusement porter volontaire pour patrouiller nos routes afin de dissuader la malveillance, enregistrant toutes activités jugées suspectes. L'ALK a de plus enregistré auprès des instances municipales nos revendications pour une surveillance policière accrue afin de protéger la sécurité des propriétés.

Il nous appert évident que le frais d'adhésion de 40\$ a sa juste valeur. Nous avons identifié d'autres sujets requérant la puissance de notre voix collective, par exemple la nécessité d'améliorer notre accès à l'internet haute vitesse. Si vous en avez les moyens et désirez devenir membre ou renouveler votre adhésion, veuillez compléter le formulaire applicable ci-joint.

Si vous avez reçu ce bulletin par la poste, nous vous prions de compléter le formulaire d'adhésion tout en nous fournissant votre adresse courriel. Ce faisant, vous permettrez d'économiser les coûts d'impression et d'envois que l'association pourra préférentiellement affecter à des mesures bénéficiant les membres de l'ALK.



Photo by Tom Ritchie

Lakes Health Report

At a time when our health and the health of those around us has become our number one priority, we should not forget that once this crisis is over, we will once again be enjoying our lakes. Those of us fortunate enough to spend time on one of the lakes of Kazabazua know both how lucky we are to have fairly healthy lakes and how we need to continue to be vigilant so that they remain that way.

In 2016 and 2017, thanks to the matching financial support of the Municipality of Kazabazua, your Association, under the leadership of Heather MacDonald and Michèle Borchers, was able to commission a major scientific study of the lakes by ABV-7, focussing on water quality and shoreline preservation and maintenance. While the conclusions of this study revealed that the lakes were generally in good shape, it was clear that this could change if we do not act appropriately to preserve them, especially with regard to the preservation of our shorelines.

The shoreline component of this study expanded upon the Municipal regulations that we have communicated to you over the past several years.

Spring time provides a great opportunity to remind ourselves of the importance of 1) preserving a natural shoreline and, where required, to plant vegetation to maintain it 2) avoiding letting pollutants such as phosphates in particular make their way into the lakes 3) having well-functioning septic tanks and 4) washing any new watercraft or ones that are brought back to the lakes in order to prevent the introduction of invasive species in our waters.

We saw the study as establishing a benchmark for comparison over the years. The study recommended strongly that we continue testing in the future in order to gauge and quickly to arrest any negative changes that could jeopardize our enjoyment of our lakefront properties. In particular, ABV-7 identified four lakes (McAuley, Little Shea, Lyons, Little Danford) where some parameters - dissolved oxygen, pH, and chlorophyll *a*) showed results which were questionable or a bit threatening. We will plan to measure these parameters again for those four lakes in 2021 or 2022.

In the meantime, regular annual testing for e coli and phosphorus in all lakes, managed for many years by George McCormick, will continue as in the past. You can find the results of this testing on the Association's website (http://www.kazlakes.com/?page_id=15).

Furthermore, the Association's Executive Council is examining the feasibility of some specific initiatives flowing from the ABV7 Study including the hiring of a local consultant to advise lake property owners who might wish to learn how to improve and protect the shoreline of their property. Depending on how the pandemic situation evolves, this kind of workshop might take place at the end of this summer or next year. More on this later.

Lakes Health Committee



Photo by Tom Ritchie

Santé de nos lacs

Notre santé et celle de nos proches sont désormais notre principal souci, mais n'oublions pas qu'une fois la crise actuelle passée, nous pourrons de nouveau profiter des lacs de Kazabazua. Ceux qui ont goûté ce plaisir savent la chance qu'ils ont d'avoir des lacs en relativement bonne santé mais aussi la vigilance requise pour qu'ils le demeurent.

En 2016 et en 2017, grâce au cofinancement de la Municipalité de Kazabazua, votre Association a, sous la direction de Heather MacDonald et de Michèle Borchers, confié à l'Agence ABV-7 le mandat de réaliser une étude de nos lacs qui englobe la qualité de l'eau et l'état de nos bandes riveraines. Si elle concluait que nos lacs étaient globalement en forme, cette étude fit également ressortir que les choses pourraient rapidement changer si nous n'adoptions pas certaines mesures, notamment pour préserver nos bandes riveraines.

L'étude se fonde, entre autres, sur les règlements municipaux en vigueur pour indiquer comment garder nos lacs en bonne santé — nous en avons souvent parlé dans nos communications avec vous au cours des dernières années.

L'arrivée du printemps nous rappelle combien il est important 1) de préserver la végétation naturelle de la bande riveraine et, au besoin, de la reconstituer 2) d'éviter de polluer nos lacs, p. ex. avec des phosphates, 3) de nous assurer du bon fonctionnement de nos systèmes

septiques, et 4) de nettoyer toute embarcation entrant dans le lac ou en sortant afin de prévenir la propagation d'espèces envahissantes.

Les résultats de l'étude vont nous servir de références pour l'avenir. Elle recommandait de poursuivre les analyses de l'eau pour déceler et stopper rapidement toute détérioration pouvant compromettre la jouissance de nos propriétés riveraines. L'Agence ABV-7 a notamment identifié quatre lacs (McAuley, Petit lac Shea, Lyons, Petit lac Danford) où les paramètres étudiés (oxygène dissous, pH, chlorophylle *a*) donnaient des résultats suspects ou inquiétants. Nous comptons faire un suivi sur ces quatre lacs en 2021 ou 2022.

Entre-temps, nous allons continuer d'analyser les concentrations de *E. coli* et de phosphore, ce dont George McCormick s'occupe depuis des années. Vous pouvez consulter les résultats de ces analyses de l'eau sur notre site web

(http://www.kazlakes.com/?page_id=15&lang=fr).

Par ailleurs, l'Exécutif de l'Association se penche sur la faisabilité de projets inspirés des recommandations de l'ABV-7, par exemple l'embauche d'un consultant local pour conseiller un petit nombre de riverains désireux d'améliorer et de protéger leur bande riveraine. Selon l'évolution de la pandémie, ce genre de rencontre pourrait avoir lieu à la fin de l'été ou l'an prochain. Nous vous recontacterons à ce sujet.

Comité de santé des lacs



Photo by Tom Ritchie

Pannes d'électricité - Stratégies de l'ALK pour régler ce problème



Pour les membres qui ont pu passer du temps au chalet l'hiver dernier, vous aurez constaté un nombre élevé de pannes d'électricité, quelques-unes pour des durées prolongées et beaucoup de très courte durée que l'Hydro qualifie de clignotement.

Fred Goodwin et George McCormick ont demandé qu'on se penche sur la question, Fred acceptant de rédiger une ébauche de lettre aux instances d'Hydro Québec. Je tiens à les en remercier au nom de l'ALK. Cette ébauche a servi à la rédaction ultime d'une lettre que j'ai transmise au PDG d'Hydro Québec le 14 janvier, 2020. Une réponse à L'ALK n'a pas tardé.

En février, suite à plusieurs appels conférence avec les ingénieurs, les techniciens et une représentante de service au bureau chef, nous nous sommes entendus quant aux décisions et actions suivantes. À prime abord, une analyse statistique a permis de confirmer qu'il y avait bel et bien dans notre secteur un nombre trop élevé de pannes d'électricité, surtout du genre "clignotement". Suite à cette constatation, un examen approfondi des causes des pannes a été entrepris. Plusieurs causes ont pu être décelées.

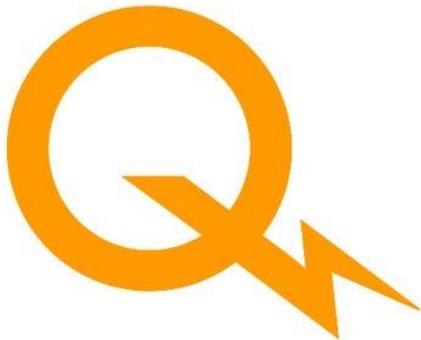
- Le poste d'Hydro Québec située près de l'intersection de la 105 et de route menant au Lac Ste-Marie est présentement dotée d'un service désuet de 69 Kv. La norme actuelle étant un service de 120 Kv, une action pour convertir le poste est déjà en cours et devra se terminer cette année. De plus, le poste sera relié à une nouvelle ligne de transmission déjà installée au nord de Gracefield. Selon les instances d'Hydro Québec, ces travaux seront complétés cette année et l'on prévoit que la fiabilité du service en sera grandement améliorée.
- Un examen sur le terrain a permis de constater la nécessité d'abattre et d'émonder plusieurs arbres du secteur, source de plusieurs pannes. Bien que ce travail était planifié pour 2021, il sera devancé à cette année. Quelques 600 arbres bordant la 301 depuis le village et le long de nos chemins riverains devront être abattus. Ils sont déjà identifiés. Lorsqu'ils sont sur un terrain privé, l'autorisation préalable du propriétaire sera obtenue en conformité du protocole décrit sur le site web d'Hydro Québec. Votre collaboration est importante. Nous vous prions d'être sur place dans la mesure possible lorsque les équipes de travail s'approcheront de votre secteur afin que vous puissiez leur communiquer vos préférences. Il en résultera un travail complété à votre satisfaction.
- Autour du lac Shea, on a remarqué à quelques endroits que le fil primaire et le neutre sont trop près l'un de l'autre. Cette anomalie sera corrigée.

- À la hauteur du commerce de Noël Propane sur la 301, un dispositif de relai fautif à été remplacé en février.
- Lorsque qu'interrogé sur la possibilité de prolonger la ligne de transmission installée sur une base expérimentale dans le corridor du chemin ouest du lac Danford, Hydro Québec a conclu que cette mesure s'est avérée trop dispendieuse et ne sera pas contemplée ailleurs.

Enfin, d'autres correctifs seront effectués dans des endroits spécifiques, tel le déplacement d'une courte section de ligne de transmission traversant un milieu boisé. L'ensemble de toutes ces mesures mèneront sans doute à un service hydroélectrique plus fiable. L'ALK et les représentants d'Hydro Québec maintiendront contacts jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits des résultats.

Je tiens à souligner l'excellente collaboration accordée par les représentants d'Hydro Québec. De toute évidence, elle/ils étaient axés sur la correction des problèmes identifiés.

André Carrière
Président de l'ALK



Power outages

As members who have spent time at their cottage during the last winter months have experienced, hydro power outages were quite frequent, some lasting for extended periods of time and way too many for very brief moments (eye-blinkers as described by Quebec Hydro).

Fred Goodwin and George McCormick brought the issue to the fore and Fred agreed to draft an initial note to the attention of Hydro. I wish to thank him on our behalf. It served as the basis for a formal letter from the Association, dated January 14th, to the CEO of Hydro Quebec. It drew a quick response.

After several conference calls throughout February with engineers, technicians, and headquarters service personnel, the following decisions and actions ensued. First, it was recognized from statistical analysis that our area was indeed experiencing an unacceptably high number of outages, particularly of the eye-blinker type. This set in motion a concerted review of the causes of the outages. Several contributing factors were identified.

- The Kazabazua hydro station near the corner of the 105 and Mont Ste-Marie turnoff is currently operating off an old 69 Kv line. A more reliable and modern 120 Kv line

is today's standard and will replace the old one this year. In addition, it will be linked to a new power transmission line already installed north of Gracefield. According to Hydro representatives, this will be done this year and will improve the reliability of service considerably.

- An on-site review of the hydro lines around our Lakes confirmed the need to clear them of problematic branches and trees, the source of many brief outages. This work was originally planned for 2021 but has now been moved up to this year. Some 600 trees need to be cut, spanning the 301 and our lakeshore roads. For identified trees that are on private property, a protocol regarding owner advance permissions will be followed. You may find it on the Hydro Quebec website. Your cooperation will be important.
- It was found that the primary transmission line was installed too close to the neutral line in some places around Shea Lake. This will be corrected in 2020.
- A faulty power switch device across the 301 from the Noël Propane Commerce was changed in February.
- Concerning the possibility of expanding the experimental line that was installed a few years ago in the Danford West corridor, Hydro has deemed it too expensive and will not extend its use elsewhere.

Finally, several other localized corrective measures will be implemented, such as re-directing short sections of power lines away from forested areas. The sum of these measures should lead to a more reliable hydro power service. LAK and Hydro representatives will remain actively involved on this file until we are satisfied with the results.

I wish to acknowledge the excellent cooperation given by the Hydro representatives. They were clearly intent on correcting the causes of our numerous power outages.

André Carrière
LAK President



Cottage rentals

As indicated in our e-blast of March 29, Quebec authorities banned cottage rentals until further notice in order to contain the spread of Covid-19 (https://citq.qc.ca/en/citq_mesures.php).

Please read the following in case the ban is lifted and you intend to rent your cottage later this year.

Many years ago, Quebec started regulating the rental of tourist accommodation units (rooms, houses, cottages, etc.) through public media (newspapers) or digital platforms (Airbnb, HomeAway, etc.) in order

to protect tourists and to enhance the quality of accommodation offered in the province. ((This seems to suggest that the regulations do not apply if you rent your cottage not using those media, e.g. if you rent by word of mouth.) Until now, these regulations applied only to the rental of cottages used as secondary residences by the persons renting them out.

As of May 1st, 2020, the regulations include the rental of cottages used as principal residences by the persons renting them out.

The regulations differ for secondary residences and for principal residences. They also differ if you rent for a period exceeding 31 days or for a period of 31 days or less (e.g. days, weekends, weeks). Since the rental for a period exceeding 31 days comes under different legislation (Loi sur la Régie du logement), we are looking here only at the most frequent scenario: you want to rent your cottage for up to 31 days.

Scenario No. 1—Your cottage is your secondary residence.

You are required to obtain a certificate (“Attestation de classification”) from the Quebec organization that regulates the tourism industry, the Corporation de l’industrie touristique du Québec or CITQ. If you rented your cottage in the past, you are familiar with that rather lengthy procedure (<https://citq.qc.ca/en/ouverturedossier.php#>).

Scenario No. 2— NEW—Your cottage is your principal residence.

As of May 1, 2020, you may rent your cottage even if it is your legal principal residence. You will have to register with CITQ and pay the lodging tax, but you won’t require the Municipality’s approval nor an inspection by a CITQ rep.

The foregoing is our interpretation of the regulations and has no legal standing. Please visit <https://citq.qc.ca/en/index.php> for more information.

by/par Michèle Borchers



Location de chalets

Tel que mentionné dans notre courriel éclair du 29 mars, le gouvernement du Québec a interdit la location de chalets jusqu'à nouvel ordre dans le but de freiner la propagation de la pandémie (https://citq.qc.ca/fr/citq_mesures.php).

Veillez lire ce qui suit pour le cas où l'interdiction serait levée et vous auriez l'intention de louer votre chalet plus tard cette année.

Il y a de nombreuses années, le Québec a entrepris de réglementer la location de logements destinés aux touristes (chambres, maisons, chalets, etc.) qui se fait

par le biais de media publics (p. ex., journaux) ou des plateformes numériques (Airbnb, HomeAway, etc.) — et ce, dans le but de protéger les touristes et d'améliorer la qualité des logements offerts dans la province. (Cela donne à penser que le Règlement ne s'applique pas si vous louez votre chalet en n'utilisant pas de tels media, p. ex. en recourant au simple bouche à oreille.) Jusqu'à maintenant, la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et le Règlement afférent s'appliquaient seulement à la location de chalets servant de résidences secondaires aux loueurs.

À compter du 1^{er} mai 2020, le Règlement inclut la location de chalets servant de résidences principales aux loueurs.

Les dispositions réglementaires diffèrent selon que le chalet sert de résidence secondaire ou de résidence principale au loueur. Elles diffèrent également si vous louez votre chalet pour plus de 31 jours ou pour une période maximale de 31 jours (jours, fins de semaine, semaines). Étant donné que la location de chalets pour une période de plus de 31 jours tombe sous le coup d'une autre loi, la Loi sur la Régie du logement, nous nous pencherons ici seulement sur le scénario le plus fréquent, à savoir la location d'un chalet pour une période n'excédant pas 31 jours.

Scénario n° 1 — Votre chalet est votre résidence secondaire

Vous êtes tenu(e) d'obtenir une Attestation de classification de la part de la Corporation de l'industrie touristique du Québec ou CITQ. Si vous avez déjà loué votre chalet dans le passé, vous êtes familier avec cette procédure plutôt fastidieuse (<https://citq.qc.ca/fr/ouverture dossier.php>).

Scénario n° 2 — NOUVEAU — Votre chalet est votre résidence principale.

À compter du 1^{er} mai 2020, vous pouvez louer votre chalet même si c'est votre résidence principale. Vous devrez vous enregistrer auprès de la CITQ et vous acquitter de la taxe sur

l'hébergement, mais vous n'aurez pas besoin d'obtenir l'autorisation de la Municipalité ni de faire inspecter votre chalet par un représentant de la CITQ.

Les informations ci-dessus représentent notre interprétation des dispositions en vigueur et n'ont aucune valeur juridique. Pour en savoir plus, visitez <https://citq.qc.ca/fr/index.php>

by/par Michèle Borchers



Photo by Tom Ritchie

La trappe des castors

L'automne passé, nous avons retenu les services de notre trappeur régulier pour effectuer la trappe des castors là où ils étaient jugés nuisibles à notre milieu. Or, en raison de difficultés de santé imprévues, ce travail n'a pas pu être effectué au cours de l'hiver, la saison normale de trappe. Au printemps, alors qu'il serait toujours possible d'effectuer ce travail, les restrictions imposées sur les voyages non-essentiels entre régions en vertu des mesures de contrôle de la pandémie ont eu l'effet de retarder la tâche à l'automne prochain.

Dans l'intervalle, si vous êtes pré-occupés par la perte des arbres de votre propriété, nous vous encourageons de les protéger en enveloppant leur base d'un filet métallique approprié. Vous pouvez vous en procurer chez Irwins à Kazabazua. On pourra également y expliquer la méthode d'installation à privilégier.

André Carrière



Photo by Tom Ritchie

Beaver trapping

Last Fall, LAK had retained the services of our regular trapper to capture those beavers causing damages to our environment. However, due to unexpected health problems, the task could not be carried out during the normal winter trapping season. In the Spring, when still within the legal permissible window for trapping, travel restrictions were imposed on non-essential travel between regions to stop the spread of the Covid-19 virus. As result, the trapping can only resume this Fall.

In the meantime, if you are anticipating damages to shoreline trees on your property, you are encouraged to wrap the base of these trees with wire meshing that can be purchased at Irwins in Kazabazua. You can also ask for guidance at the store on how best to carry out this work

André Carrière

The Sale or Purchase of Cottage Real Estate

Paid-up members of the association may place a concise ad in this newsletter for the sale of their cottage property. Members may also advertise for the purchase of a property. The audience for these ads will be those who know and love our area. The ads must be written in both official languages and will appear in only one issue.

This newsletter is published twice a year - in the spring and fall. The editor reserves the right to amend any submission. Submissions should be sent to the President of the Association by the end of May for the Spring issue and by the end of October for the Fall issue. carrierea@sympatico.ca



La vente ou l'achat d'immobiliers

Les membres en règle de l'association peuvent placer une annonce de la mise en vente de leur chalet dans le bulletin de nouvelles de l'ALK. Ils/elles peuvent également y annoncer leur intention d'acheter une propriété. Les lecteurs/lectrices de ces annonces seront ceux et celles qui connaissent et respectent notre milieu. Toute annonce devra être dans les deux langues officielles et n'apparaîtra qu'une seule fois dans le bulletin.

Ce bulletin est publié à l'automne et au printemps. L'éditrice/éditeur se réserve le droit de modifier toute soumission. Veuillez soumettre votre annonce au Président de l'ALK à la fin mai pour l'envoi du bulletin du printemps et à la fin octobre pour celui de l'automne. carrierea@sympatico.ca

A bit of history from 1962.

"Danford Lake District Property Owners Association"

Supply of Electric Power

The Gatineau Power Company have made a recent survey and would consider extending their lines around our area providing that at least 90 residents on Danford Lake and 45 residents on Shea Lake would sign contracts for a minimum of \$5.00 a month for five years. This would provide 240 KW hours per month and any power used over and above that would be at the standard rate of 8.1¢ per kilowatt hour net. At the end of the five year period the basic cost would be lowered to a minimum of a \$1.50 per month which would provide 31 KW hours per month. Now to give you some further information the Gatineau Power Company will actually install the lines along the basic roads which service the cottages. It will be the responsibility of the cottage owners to bring the line into their own building from the main line and an estimate of the cost developed here would be between \$100.00 and \$200.00 for the average cottage. A 100 Ampere Box is recommended.

A complete lighting arrangement for all cottages should be very beneficial including outside lights on docks, pathways, etc., and all the other things you could do if you had electric power available. These include hot water, tank and heater, electric stove, electric refrigerators, washing machines, electric kettles, toaster, the use of power tools, television, radio, record players, lawn mowers, water pump, etc.

We must give the Gatineau Power Company a definite answer as to what the prospects are of going ahead with this programme. So please complete the attached form and mail it back at your very earliest convenience.

Fish Programme

The Committee (Dan Komesch, Bill MacPherson and Stew Gardiner) reports that in 1961-62, Danford Lake was stocked with 9,000 grey, 1,100 brown and 5,000 splake trout. McConnell Lake received 3,000 grey and 10,000 splake trout. Some results should be seen in 1963 and 1964. Stew Gardiner is to keep a record so please report all catches to him. He is also working with the Department of Fisheries to remove coarse fish.

Municipal Services

The only authorized Garbage Dump is at Kazubazua. We are investigating the possibility of garbage collection.

We are also investigating the possibility of a gas pump and service centre at a central point.

Don't forget the annual dues of \$2.00. If you have not already done so please send the \$2.00 to J. C. Allan, 850 Ridell Avenue, Ottawa, Ontario.

Stuart Binks
President

Un retour dans le passé!

"Association des Propriétaires du District du Lac Danford"

Distribution du Courant Electrique

Le Gatineau Power Company au terme d'une récente étude, envisagerait d'étendre son réseau de distribution autour de notre terrain si au moins 90 résidents du Lac Danford et 45 résidents du Lac Shea décidaient de s'engager par contrat à payer un taux minimum de \$5.00 mensuellement pour une période de cinq ans. Cela fournirait 240 KW heures par mois et tout excédant s'établirait au coût standard net de 8.1¢ par KW heure. Au terme de la période de cinq années, le coût de base serait abaissé à un taux minimum de \$1.50 mensuellement qui procurerait 31 KW heures par mois. Pour de plus amples renseignements la Gatineau Power Company installera de fait des canalisations électriques le long des routes principales donnant accès aux chalets. Il sera du ressort des propriétaires de chalet de brancher leur habitation à la canalisation électrique (lignes électrique) et ce à un coût variable de \$100.00 à \$200.00 pour un chalet moyen. On préconise l'achat d'une boîte Ampère (100).

L'installation complète d'éclairage électrique s'avérerait très profitable pour le chalet comme pour le quai et les sentiers etc., et de combien d'autres avantages encore ne pourriez-vous jouer grâce à l'électricité. Signalons entre autres l'utilisation de l'eau chaude, du réservoir et du radiateur, du poêle électrique, des réfrigérateurs électriques, des laveuses, des bouilloires, des grille-pains, des outils mécaniques, de la radio, de la télévision, du tourne-disque, des tondeuses, de la pompe à l'eau, etc.

Nous devons rendre à la Gatineau Power Company une réponse définitive quant aux possibilités de procéder à la réalisation de ce programme. Veuillez donc s'il vous plait compléter la formule ci-incluse et nous la retourner par courrier dans le plus bref délai possible.

Programme de Pêche

Le Comité (Dan Komesch, Bill MacPherson et Stew Gardiner) fait rapport qu'au cours de l'année 1961-62 le Lac Danford futensemencé de 9,000 truites grises, 1,100 truites brunes et 5,000 truites des lacs. Le Lac McConnell recevait lui aussi 3,000 truites grises et 1,000 truites des lacs. On devrait constater des résultats intéressants pour les années 1963-64. M. Stew Gardiner tiendra une fiche des prises que vous voudrez bien lui rapporter. Il travaille de plus en collaboration avec le Département des Pêcheries pour l'assainissement des eaux poissonneuses.

Services Municipaux

Le seul dépotoir autorisé à recevoir les déchets est à Kazabazua. Nous sommes à rechercher s'il y a possibilité d'établir un service chargé de recueillir les vidanges.

Nous essayons d'établir s'il serait aussi possible d'avoir une pompe à essence et un comptoir d'approvisionnement à un endroit central.

N'oubliez pas votre dû annuel de \$2.00. Si vous ne vous êtes pas encore acquitté, s'il vous plait veuillez le faire en envoyant les \$2.00 à J.C. Allan, 850 Ridell Avenue, Ottawa, Ontario.

Stuart Binks
Président

Association des lacs de Kazabazua
Lakes Association of Kazabazua

2019-2020 Executive Council / Conseil exécutif 2019/2020

President: André Carrière

Officers:

Vice-President Shannon Martin

Treasurer David Prime

Secretary Chad Buffel

Past President/Signing Officer Randy Little

Lake Representatives

Danford Lake George McCormick

Shea Lake André Carrière

McConnell Lake Michèle Borchers

Egg Lake Phil Champagne

McAuley Lake Rob Gow

Farm Lake Sean Van Liempt

Lyons Lake Michael Bernard

Little Danford Bruce Shorkey

Red Pine Lake Vicki Rogan (Alt. Diane Fontaine)

Committee Chairs and other Responsibilities

Lakes Health Committee Heather MacDonald

Water Testing George McCormick

Newsletter Kim Chadsey

Membership Committee Vacant

Membership List Phil Champagne

Coalition Michèle Borchers/André Carrière

Liaison with Municipality Stephen Markey

Voluntary Funding Lakes Health and Environment Christine Schnupp/Sandy Martin

Members at large: Jacques Raymond, Raye Thomas, Karen Little, Tom Ritchie, Peter Fisher, Paul Allen, Michael Brock

IT'S THAT TIME!

**Association des lacs de Kazabazua
Lakes Association of Kazabazua**

**2020 MEMBER INFORMATION SHEET
FORMULAIRE D'ADHÉSION (2020)**

Return to: David Prime, Treasurer
Lakes Association of Kazabazua
P.O. Box 254,
Kazabazua, Quebec J0X 1X0

Retournez à: David Prime, Trésorier
Association des lacs de Kazabazua
Boite postale 254,
Kazabazua (Québec) J0X 1X0

*****Optional Email Submission*****

**Submit completed form and e-mail payment to the Treasurer:
davidprime228@gmail.com (new email)**

Name / Nom du membre: _____

Lake / Nom du lac: _____

Lake area street address: (as on Municipal Tax Roll)

Adresse du chalet: (telle qu'indiquée au rôle d'évaluation municipal)

E-mail / Adresse électronique:

By providing us with your email address you consent to receive periodic emails from the Association.

En nous donnant votre adresse courriel, vous acceptez de recevoir des communications périodiques.

General Mailing Address / Adresse postale:

Province & Postal Code / Province & code postale: _____

Telephone numbers / Numéros de téléphone:

Home / Résidence: _____

Cottage / Chalet: _____

Fee / Cotisation:

- **\$40** for VOTING members (usually property owners, one vote per property)
- **40 \$ PAR PROPRIÉTAIRE** (habituellement propriétaire ayant le droit de vote, un vote par propriété)

_____ (initials) I hereby consent that the members of the corporation not appoint a Public Accountant.

_____ (initiales) Je consens par la présente que les membres de la société ne nomment pas un comptable public.